

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de représentés : 2
Nbre d'absent/excusé : 1*

*Date de convocation : 03/02/2017
Date d'affichage : 10/02/2017*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 7 février 2017

Le sept février deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BOILEAU Florent - M. BINET Frédéric
M. CARON Yves - Mme DELAVENNE Fabienne - M. GAUDRILLER
Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie) et Mme
CHAVERON Colette (Pouvoir à M. CARON Yves)

Etait absente : Mme CADET Vinciane

M. WALLET Jacky est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires
Ruraux (DETR) 2017**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de la mise en accessibilité des ERP (1^{ère} tranche)

Pour un montant de travaux estimé à 8 642,76 € HT

Correspondant aux devis présentés par l'entreprise Georges BOUILLOT et l'entreprise DECEUNINCK :

Devis de l'entreprise Georges BOUILLOT :

- Rampe d'accessibilité PMR du bureau de poste 900 € HT
- Rampe d'accessibilité PMR mairie : 1 500 € HT
- Rampe d'accessibilité PMR école : 4 495 € HT

Devis de l'entreprise DECEUNINCK :

- Porte Salle des Fêtes : 1 747,76 € HT

APRES EN AVOIR DELIBERE

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :

Subvention Etat DETR : 35 % soit 3 024,97 € HT

Subvention Etat FSILP

Réserve Parlementaire

Part revenant au maître d'ouvrage :

- Fonds propre : 5 617,80 € HT

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric BINET